Centre
de services scolaire
des Laurentides
Québec

VOTRE TAXE SCOLAIRE 2023-2024

Dates d'échéance :

1er versement : 5 septembre 2023
2e versement : 1er décembre 2023

Plusieurs renseignements au sujet de la taxe scolaire se trouvent au verso de votre facture ou sur notre site Internet : csslaurentides.gouv.qc.ca.

Pour nous joindre :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Téléphone : 819 326-0333; poste 20500
Courriel : taxe@csslaurentides.gouv.qc.ca

Créateur d'avenir

Méthodes de paiement

Le comptoir de service de la taxe scolaire est définitivement fermé. Veuillez noter que nous n'acceptons pas les virements Interac ni les paiements par carte de crédit. Vous pouvez effectuer votre paiement :

- **au guichet automatique ou par le site Internet de votre institution financière avec le numéro de référence, débutant par 00359, inscrit sur votre facture.**
- **en postant un chèque au nom du Centre de services scolaire des Laurentides. Afin d'éviter des délais, il est important de joindre le bordereau de paiement.**

Vente d'une propriété

Vous n'êtes plus propriétaire? Veuillez consulter notre site Internet pour remplir le formulaire approprié.

Nom du bénéficiaire selon l'institution financière :

- **BNC : CSS Laurentides TX**
- **BMO : CSS Laurntid TX**
- **Caisse Desjardins : Centre de services scolaire Laurentides – Taxes**
- **CIBC : CSS Laurentides - Tax**
- **LAURENTIENNE : CSS Laurentides - Taxes**
- **MANUVIE : CSS Laurentides - Taxes**
- **RBC : CSS Laurentides - Taxes**
- **SCOTIA : CS Laurentides Taxes**
- **TD : Centre de services scolaire des Laurentides - Taxes**

Si vous ne nous trouvez pas sous ce nom, veuillez communiquer avec votre institution financière.